



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 2.1

**Numéro de la demande :** 2019-1857  
**Demande :** Demande d'homologation d'un nouveau dispositif  
**Produit :** iChlor 30  
**Numéro d'homologation :** 33907  
**Principe actif (p.a.) :** Dispositif  
**Numéro de document de l'ARLA :** 3036729

### But de la demande

La présente demande visait à homologuer le dispositif iChlor 30, un chlorinateur pour eau salée pour les piscines et les spas.

### Évaluation des caractéristiques chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques ni aucune évaluation sanitaire ou environnementale n'était requise aux fins de la présente demande.

### Évaluation de la valeur

Des renseignements sur la valeur ont été présentés pour confirmer la quantité quotidienne de chlore libre disponible produite par le dispositif. Le dispositif peut générer un maximum de 0,272 kg de chlore libre disponible par jour, ce qui est suffisant pour générer 1-3 ppm dans une piscine et 3-5 ppm dans un spa, jusqu'aux dimensions maximales inscrites sur l'étiquette. Par conséquent, la valeur a été jugée acceptable pour le chlorinateur iChlor 30 pour eau salée.

### Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a procédé à une évaluation des renseignements fournis et les a jugés suffisants pour homologuer le dispositif iChlor 30.

### Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
2988881	2017, iChlor 30 Chlorine Output, DACO: 10.2

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9